

prime de plus de six millions de dollars par année?

L'honorable M. BELAND: Comment cela?

Le très honorable M. MEIGHEN: En ce que nous perdons par les Postes. La mesure permettra au Trésor de récupérer la somme énorme de \$100,000 par année. La perte annuelle, je le répète, est de six millions. Nous sommes encore loin du stage de l'impôt. Le bill établit un port de 4 c. la livre pour les journaux où la réclame dépasse 50 p. 100 du contenu total. Les autorités des postes affirment que, l'an dernier, le transport des journaux a occasionné une perte se chiffrant entre cinq et six millions de dollars. Je pensais que c'était entre six et sept millions.

Le très honorable M. GRAHAM: Ce serait plutôt entre trois et quatre millions, si même elle atteint ces chiffres.

Le très honorable M. MEIGHEN: Elle est de deux millions supérieure à ces chiffres.

Le très honorable M. GRAHAM: J'aimerais à voir les chiffres du comptable.

Le très honorable M. MEIGHEN: Je n'en doute pas, nous pensons tous que les journaux valent cet argent. Mieux vaut le dire, en tout cas, dans l'état actuel des choses. Je veux démentir quiconque pense que nous imposons une taxe sur les journaux, qui sont sacro-saints.

Le très honorable M. GRAHAM: Que mes honorables collègues supposent que je ne suis pas journaliste, mais que je parle simplement au nom de certains propriétaires de journaux. La diminution du nombre des trains a forcé plusieurs des grands éditeurs à expédier leurs journaux par camions, sauf les quelques exemplaires envoyés en dehors du pays. Dans un cas, à ma connaissance, à cause du changement dans le service des trains, les exemplaires envoyés à un endroit situé à six milles seulement des bureaux du journal vont à plusieurs milles de leur destination pour y être ramenés par un train subséquent. Ce fait tend à réduire le nombre des abonnés dans cet endroit. Ailleurs, on se sert des autobus à la place des trains. Par exemple, les journaux de Toronto, le *Mail and Empire*, le *Globe*, le *Star*, s'en vont vers l'Est par ce moyen de transport. Je parle d'endroits situés sur la route que je connais bien. Quand, autrefois, on les expédiait par la poste, ils n'arrivaient pas à destination avant deux heures de l'après-midi; maintenant, ils y sont à dix heures du matin. C'est préférable pour les abonnés, mais cela fait tomber peu à peu les recettes des postes. Le relèvement du port peut faire décroître encore ces recettes en baisse.

Le très hon. M. MEIGHEN.

Je constate avec plaisir que mon très honorable ami croit les journaux du Canada dans un état de grande prospérité.

Le très honorable M. MEIGHEN: Je ne le crois pas.

Le très honorable M. GRAHAM: J'ose lui affirmer qu'à l'heure actuelle, il n'y a pas cinq quotidiens au Canada qui ne connaissent les difficultés financières, et certains d'entre eux, de graves ennuis. S'il existait un moyen d'établir le communisme de façon que les feuilles faisant de l'argent puissent aider les autres, le monde des journaux s'en trouverait fort bien.

Je ne m'oppose pas au relèvement du port; je désire simplement indiquer le motif de la diminution des recettes postales. Je le répète, le relèvement projeté du port causera un nouvel abaissement de ces recettes. Nous pourrions, me semble-t-il, épargner \$100,000 dans un ou deux services, de façon à ne pas ennuier autant les intéressés.

L'honorable M. McRAE: Honorables sénateurs, le très honorable sénateur d'Eganville (le très honorable M. Graham) soulève un point fort intéressant. La majorité des spécialistes en matière de chemins de fer, aux Etats-Unis et au Canada, sont d'avis qu'on ne peut continuer à relever les prix de transport sans amener un abaissement du commerce des voies ferrées. Tel semble être le cas à l'égard du transport des journaux quotidiens. Chaque mois, l'emploi des camions augmente pour la distribution des journaux. Je connais des faits qui me permettent de confirmer les paroles du très honorable sénateur, au sujet des journaux canadiens. Comme toutes les autres entreprises, ils connaissent les difficultés financières et ils ne sont peut-être pas en mesure de supporter cette charge additionnelle. Si je ne me trompe, le ministère des Postes a un excédent. A cause des circonstances actuelles, je ne comprends pas bien la raison du relèvement du port des journaux. Si j'ai raison, nous ferions mieux d'hésiter à imposer un nouveau fardeau aux journaux, vu surtout qu'ils se servent de plus en plus du mode de transport rival qu'offrent les véhicules automobiles.

L'honorable M. McLENNAN: Prend-on quelque disposition pour évaluer les 50 p. 100 de réclame?

Le très honorable M. MEIGHEN: Cela se fait sans doute par des méthodes empiriques, mais en errant toujours du bon côté. Je ne défends pas le projet de relèvement, qu'on ne s'y trompe pas, sous prétexte que les journaux accumulent de grandes richesses. Je sais bien qu'il n'en est pas ainsi. Mais une réflexion s'impose. Dans le domaine des journaux, ai-je